



MAIRIE DE SAINT-VRAIN

DÉPARTEMENT
de
L'ESSONNE

MOTION LGV (Ligne Grande Vitesse)

Plusieurs réunions se sont tenues récemment, notamment à Mennecy puis à Bouray sur Juine, en présence d'élus de Saint-Vrain au sujet du projet de Ligne à Grande Vitesse prévue pour desservir Clermont-Ferrand et Lyon. Le tracé de cette ligne suscite de grandes inquiétudes, celui-ci devant passer par Brétigny.

Les élus en séance publique ordinaire du conseil municipal de Saint-Vrain en date du 17 décembre 2011 à l'unanimité moins une abstention (Martine Duchoux) adopte donc la motion suivante (délibération N° 2011.579.052).

Cette motion sera disponible en mairie pour être signée par tous les habitants qui le souhaiteront.

MOTION

SOUS-PREFECTURE DE PALMIEU
ESSONNE

10 5 JAN. 2012

ARRIVEE

La commune de Saint-Vrain,

- Ne souhaite pas prendre position sur l'intérêt de créer ou non une nouvelle ligne à grande vitesse.
- Souligne néanmoins que la majorité des Saint-Vrainois ne souhaite pas que cette nouvelle ligne se fasse au détriment des améliorations indispensables aux RER C et D qui transportent actuellement infiniment plus de voyageurs que n'en transportera cette nouvelle ligne. Transport qui s'effectue aujourd'hui dans des conditions déplorable et inacceptables.
- Signale que le site « Vallée de la Juine », dont fait partie la commune a été inscrit par arrêté, le 25 octobre 1974, puis classé le 18 juillet 2003 (fiche n°9805).
- Signale que la commune, répondant aux directives du Grenelle de l'environnement (« la mise en œuvre de mesures de protection, de valorisation, de réparation des milieux et espèces naturels »), a signé le 8 novembre 2006 la charte régionale de la biodiversité avec le Conseil Régional et le Conseil Général, charte incluant un diagnostic global de la faune et de la flore, ainsi qu'un schéma d'aménagement et que cet inventaire a mis en évidence la présence d'espèces rares sur le territoire communal (cf : <http://www.saint-vrain91.fr/rubrique.php?catId=53>)

- S'inquiète par conséquent de voir mis à mal ces années de travail de protection de son environnement par l'éventuel passage d'une ligne à grande vitesse.
- Propose que, comme l'ont demandé tous les participants essonniers à la réunion du 19 octobre à Mennecy, que les lignes actuelles du RER C, soient aménagées pour accueillir le RGV ou que le futur tracé soit souterrain dans les zones urbanisées, afin de limiter les dégâts environnementaux et les nuisances aux habitants.

Saint-Vrain, le trente décembre deux mille onze.



Le Maire,

Jean LEVILLY

